

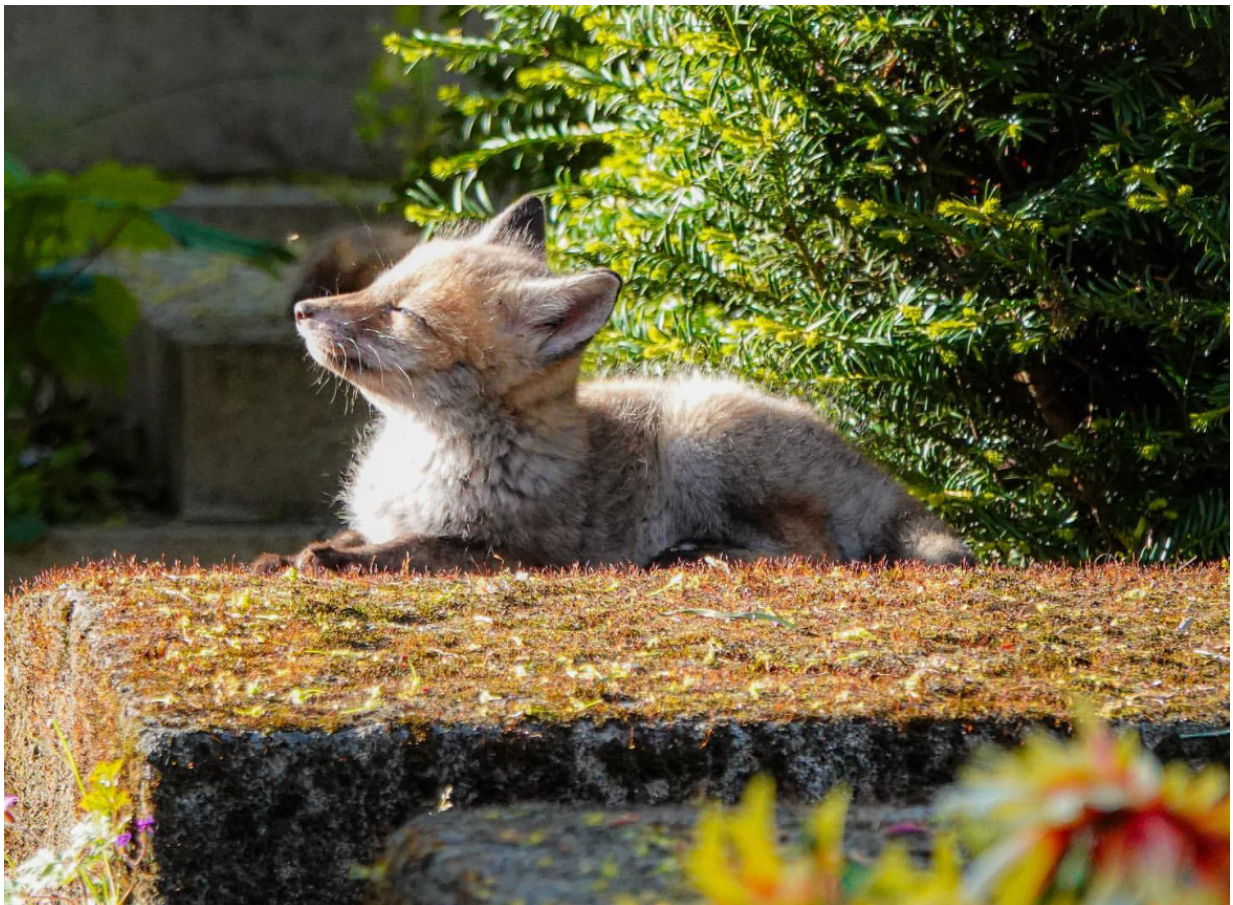
Urbanités

Entendu

Septembre 2026

Écologiser la ville par ses cimetières

Entretien avec Benoît Gallot, par Louis Dall'Aglia



Couverture : un renardeau prend le soleil sur une tombe du Père Lachaise (B. Gallot, 2023)

Pour citer cet entretien : Gallot Benoît, 2026, « Entretien / Écologiser la ville par ses cimetières », *Urbanités*, Entendu, mars 2026, [en ligne](#).

Benoît Gallot est le conservateur du cimetière du Père Lachaise, à Paris, et l'auteur de [La Vie secrète des cimetières](#) (Éditions Les Arènes, 2022). Accueillant des tombes célèbres comme celles de Jim Morrison ou d'Édith Piaf, le cimetière accueille chaque année entre 2 et 3 millions de visiteur-euses. Cependant, avec ses 43 hectares, il représente également un espace singulier de nature au cœur de Paris intra-muros. Depuis une vingtaine d'années, les grandes métropoles, en France et en Europe, intègrent peu à peu leurs cimetières à la catégorie des espaces verts, à la fois pour végétaliser des cimetières jugés trop minéraux (Tabeaud, 2001), mais aussi pour dégager de nouveaux espaces de sociabilité urbaine (Grabalov, 2018). Intégrés à la trame verte à Paris, à la trame noire à Marseille, transformés en Refuge LPO à Lyon, les cimetières représentent aujourd'hui un des fronts de l'écologisation des pratiques d'aménagement urbain.

Administrer l'au-delà : le métier de conservateur

Le métier de conservateur de cimetière est très rare en France. La majorité des cimetières ne possèdent pas d'agent-es sur site, encore moins un conservateur. Comment décririez-vous votre métier et les missions qui le composent ?

Conservateur est un poste très polyvalent, mais je dirais qu'il est caractérisé par trois grandes missions. La première, c'est la gestion domaniale, c'est-à-dire, la délivrance et la reprise des concessions funéraires. Je reçois les familles qui souhaitent acheter une concession¹ : environ deux à trois familles par semaine, pour une grosse centaine de terrains vendus annuellement, et je leur explique les contraintes, car le Père-Lachaise est un cimetière un peu particulier. D'abord, c'est un cimetière qui est partiellement classé et entièrement inscrit au patrimoine² ; quatorze monuments y sont classés, ainsi que le crématorium et le columbarium³. C'est un mille-feuille de protections qu'il faut expliquer aux familles, car cela implique que pour chaque construction, il faut un avis de conformité de la part de l'Architecte des Bâtiments de France. Ensuite, c'est un cimetière qui peut être difficile d'accès, j'aime bien pouvoir montrer à la famille que sur telle concession, on va avoir des marches, qu'ici, ça monte, que là, il y a d'autres chapelles à côté ... En plus de tout cela, il faut gérer les concessions à perpétuité, qui représentent 94 % des concessions du cimetière⁴. On a quelques concessions temporaires, mais c'est marginal. Le gros du travail consiste donc à aller avec les équipes sur le terrain relever les tombes qui sont en état d'abandon, pour lancer une procédure de reprise, qui dure au moins deux ans. On arpente les allées d'une division, on s'arrête devant les concessions abandonnées, on fait un constat, on photographie, on relève le numéro...

Il s'agit en effet d'une procédure qui requiert des pouvoirs de police ; en fait, vous dressez un procès-verbal !

Tout à fait, je suis assermenté, de même que l'agent qui co-signe le constat. Une fois celui-ci dressé, on envoie des recommandés à la famille et on affiche le nom des concessions en cours de reprise aux portes du cimetière. Tout cela est dans le Code Général des Collectivités Territoriales, qu'on respecte de façon à avoir des arrêtés qui vont nous permettre d'agir. Comme le site est classé, je ne peux pas tout casser ou tout démolir. Nous avons dans l'équipe, de fait, un autre conservateur, mais qui est, lui, conservateur du patrimoine, et qui relève d'une autre filière de la fonction publique territoriale. Son travail consiste à faire l'inventaire de toutes les tombes présentant un intérêt patrimonial dans les vingt cimetières

¹ Les prix vont de 443 € pour une concession individuelle de 10 ans à 16 029 € pour une concession perpétuelle double (2 m²)

² Défini comme site classé dès 1962, le Père-Lachaise accueille 30 000 monuments inscrits aux Monuments historiques, c'est-à-dire qui présentent un intérêt patrimonial, et quatorze monuments classés aux Monuments historiques, c'est-à-dire disposant du plus haut niveau de protection patrimonial.

³ Un columbarium est un dispositif d'accueil des urnes contenant des cendres. Il est organisé verticalement au-dessus du sol, en plusieurs rangs, divisés en cases individuelles ou collectives.

⁴ Le Père-Lachaise est en cela un cas particulier : la majorité des concessions délivrées dans les cimetières français sont des concessions de 15 ou 30 ans.

parisiens. Il y a trois types de tombes remarquables : celles qui présentent une typologie⁵ intéressante, celles qui participent à la cohérence paysagère, et celles qui accueillent des personnalités connues. Celles qui ne sont pas jugées remarquables me sont rendues, et je demande à mes fossoyeur·euses d'exhumer les défunt·es, de retirer le monument, et on peut revendre l'emplacement. En plus du patrimoine architectural, on a aussi un patrimoine arboré, puisqu'on a 4000 arbres au sein du cimetière, qui prennent de plus en plus de place, et qu'il faut intégrer à nos réflexions. Ainsi, si je reprends trois terrains, je vais peut-être en garder un pour créer une haie, installer un banc... Il faut régulièrement réinstaller des arbres, car certains disparaissent, mais ils participent pourtant beaucoup à l'atmosphère du Père-Lachaise. Il faut essayer de conjuguer gestion du patrimoine minéral et végétal.



1. Lierre (*Hedera helix*) sur un monument abandonné. En arrière-plan, les obélisques se mélangent avec les arbres (Dall'Aglio, 2024)

⁵ Terme employé dans le cadre de l'examen patrimonial pour décrire l'aspect d'un monument.

La seconde grande mission, c'est la gestion des équipes et le *management*. On a un peu plus de 80 agents, qui couvrent cinq corps de métier, donc c'est assez pluridisciplinaire. On a une douzaine d'agent·es administratif·ves, qui gèrent la délivrance, le suivi et le renouvellement des concessions, et les autorisations d'inhumation et d'exhumation. Ensuite, on a les agent·es de surveillance, présent·es aux entrées et lors des opérations funéraires. On a aussi les cantonnier·ères, qui font le ramassage des feuilles et le désherbage, et les fossoyeur·euses qui interviennent sur les concessions en cours de reprise. Enfin, on a cinq jardinier·ères qui sont intégrés·es au sein de l'équipe des jardinier·ères du service central des cimetières. Le service central des cimetières, qui gère les vingt cimetières parisiens, est installé au Père-Lachaise. Pour tous les autres cimetières, la gestion horticole est réalisée via des marchés publics, mais nous avons ici des jardinier·ères attiré·es. Tous ces corps de métier travaillent ensemble, ce qui demande, évidemment, beaucoup de coordination, de *management*, de suivi, c'est le lot des grandes entreprises comme des grandes administrations...

Enfin, la dernière de mes missions, c'est la relation avec les usagers, le contact avec les familles comme avec les pompes funèbres et les entreprises de marbrerie. C'est du relationnel, donc je passe un temps considérable au téléphone, à répondre à des mails, en réunion, à gérer des problèmes juridiques parfois complexes, des contentieux, ou alors à préparer des projets d'envergure... J'aime énormément ce contact quotidien avec les familles parisiennes. On s'imagine que le cimetière est un lieu mort, mais les défunt·es, on ne les voit pas, on ne voit que des vivant·es. Au final, cela fait un métier très complet, les jours se ressemblent rarement. On accueille parfois des tournages de films, des cérémonies commémoratives ou des événements comme le Printemps des Cimetières... Évidemment, c'est aussi éreintant, il faut accepter la sensation d'être débordé en permanence. Même à nous tous, je ne pense pas qu'on soit vraiment assez pour gérer le site, alors chaque année, on demande des moyens supplémentaires, et parfois même, on en obtient !

Pour qui est le cimetière urbain contemporain ?

Dans la majorité des communes, en France, ce sont les secrétaires de mairie qui gèrent le cimetière, qui est souvent de très petite taille. Évidemment, à Paris, au vu du nombre et de la taille des cimetières, il y a une direction et des équipes dédiées. Est-ce que vous entretenez des liens avec la Ville de Paris et la mairie d'arrondissement, ou opérez-vous de façon relativement autonome ?

Un peu des deux. On est un service déconcentré, donc même si ma hiérarchie n'est pas très loin, on ne se voit pas tous les jours. Autrement dit, on est assez autonomes, on a une grande latitude pour organiser le travail des équipes. Cela ayant été dit, on a des échanges réguliers, par téléphone, par mail, et évidemment, on rend des comptes. J'ai d'abord été conservateur dans le cimetière parisien d'Ivry, qui est beaucoup moins exposé que le Père-Lachaise. Le Père-Lachaise est très exposé, il y a des remontées quotidiennes d'informations, on est en contact avec les cabinets des élu·es, avec la mairie d'arrondissement... Comme on n'est pas un équipement de proximité, la mairie d'arrondissement n'a pas de compétences ici, mais on représente une part non-négligeable de l'arrondissement.

Vous évoquez le fait que le Père-Lachaise est un site « exposé ». C'est, paraît-il, le cimetière le plus visité du monde, avec entre deux et trois millions de visiteur·euses annuel·les. C'est aussi un cimetière actif, avec 1 000 opérations funéraires par an, des exhumations, des crémations, des enterrements. Les cimetières urbains sont grands, quarante hectares en plein Paris pour le Père-Lachaise. Même si la concurrence pour le foncier à Paris est rude, la question de déplacer le cimetière hors de la ville-centre ne se pose pas. Il y a donc un intérêt certain à l'ouvrir à d'autres usages que les usages funéraires, comme la balade, la visite... comment est-ce que vous arbitrez entre la fonction funéraire du lieu et sa fonction, en somme, récréative ?

Notre vision, qui est partagée par les élu·es et la hiérarchie, est claire : priorité au public funéraire, aux personnes endeuillées, à ceux et celles qui viennent pour se recueillir ou pour une cérémonie. On est avant tout un cimetière, ce qu'on s'évertue à rappeler régulièrement à celles et ceux qui l'oublient. Le Père-Lachaise a l'image d'un cimetière saturé, bourgeois ou VIP, d'un musée à ciel ouvert. Les touristes sont parfois surpris·es de voir des corbillards, mais il y en a une trentaine qui passent par jour. Notre

priorité, donc, c'est le public funéraire. Par exemple, nous sommes en train de refaire la signalétique, en lien avec les élus et les Architectes des Bâtiments de France, et nous allons supprimer les panneaux avec la liste des personnalités les plus demandées, et les remplacer par des panneaux qui indiquent plutôt les équipements funéraires, le crématorium, la Chapelle de l'Est, les bureaux de la Conservation, afin que les gens ne s'égarent pas. C'est une décision collective, un consensus s'est très vite dégagé : pas d'information touristique délivrée sur les panneaux de signalétique, qui doivent avant tout servir à s'orienter et à trouver les équipements funéraires. Les touristes bénéficient d'une application mobile et de distribution de plans gratuits. En cas de conflits d'usage, on priorise toujours les familles endeuillées.

Cependant, on ne peut pas balayer cette dimension touristique d'un revers de la main, et à titre personnel, je trouve ça très bien que des usager·ères viennent visiter le cimetière. La mort reste extrêmement taboue... Pour certain·es, ça n'est pas facile de venir dans un cimetière, et même si c'est pour venir sur la tombe de Jim Morrison, ça leur permet de se confronter à ça, d'en parler, de faire remonter des questions... Je trouve également cela très bien que des élèves viennent y faire un travail de mémoire, c'est toute l'histoire contemporaine qu'on retrouve au travers des tombes... La grande majorité des élèves respectent les lieux, naturellement, ne courent pas, ne crient pas, mais une minorité oublie qu'elle est dans un cimetière avec des sépultures, des familles en deuil, du recueillement, et c'est à nous de le rappeler. Nos agent·es sont confronté·es à des comportements inappropriés, des gens qui courent, qui s'allongent sur les tombes, qui rentrent dans des tenues inacceptables... On interdit toute activité sportive : pas de joggeur·euses, même s'il y en a tous les jours qui arrivent à se faufiler. Pas d'animaux domestiques, et pas de vélo, ce qui est dur à Paris, aujourd'hui, mais le cimetière est pavé et dangereux, donc on autorise uniquement les vélos pour les professionnels, pour les fleuristes et les graveurs qui viennent avec un vélo cargo. Enfin, on interdit les jeux de pistes et les *escape games*, et le tribunal administratif nous a d'ailleurs récemment donné raison contre une entreprise qui voulait en organiser au sein du cimetière, le juge ayant rappelé que le lieu ne se prêtait pas à ce genre d'activité.

Tout cela vise à faire en sorte que le Père-Lachaise reste calme, et qu'on n'y trouve pas l'agitation qu'on peut trouver dans un parc. Dans le Père-Lachaise, il y a en permanence entre six mille et sept mille personnes, et même si vous aurez toujours du monde autour de Morrison, de Piaf ou de Wilde, le cimetière est assez grand pour que le calme règne. Dans le secteur des Maréchaux, qui est pour moi un des plus beaux, vous allez voir très peu de touristes, c'est très préservé, et notre objectif est que cela le reste, en particulier pour les Parisien·nes qui l'utilisent comme lieu de promenade. Beaucoup d'habitant·es du XX^e et du XI^e viennent y lire, y méditer, sans forcément avoir de tombe, viennent y chercher quelque chose que l'on ne retrouve pas ailleurs dans Paris. Une dame m'a dit une fois qu'elle venait du XIV^e une fois par mois parce qu'elle s'y trouvait hors du temps, qu'elle y réfléchissait différemment.

Donc on essaie de faire coexister tous ces usages, même si l'activité funéraire est prioritaire. Chaque année, d'avril à novembre, on installe un triporteur à l'entrée des Amandiers, où se situe la station de métro par laquelle arrive le plus gros flux touristique, et on y distribue des plans gratuits en faisant de la médiation sur les règles à respecter. On développe également une application mobile, pour retirer les panneaux à terme, et inviter les visiteur·euses à préférer la carte interactive. Le but est aussi d'améliorer les conditions de travail des agent·es, car le cimetière est vaste et les touristes leur posent des questions à longueur de journées sur la localisation de telle ou telle tombe.

Changer de regard sur la biodiversité urbaine

Dans plusieurs grandes villes, il y a une réflexion sur l'intégration des cimetières à la catégorie plus large des « espaces verts », voire des parcs. Ici, il y a beaucoup de concessions échues, envahies par les mousses, et beaucoup d'arbres. Souvent, cela n'est pas très bien admis ailleurs : deux tiers environ des cimetières en France sont des cimetières minéraux, dominés par le gravier et le granit. Ici, à l'inverse, la présence du végétal est recherchée. Dans votre livre, vous évoquez l'époque où, alors que vous étiez conservateur du cimetière parisien d'Ivry, vous avez commencé à expérimenter le « zéro phyto ». Vous disiez avoir été d'abord réticent à cette interdiction des pesticides dans l'entretien du cimetière. Pourquoi cela ?

Quand j'ai commencé, j'ai travaillé quatre ans au service juridique des cimetières, et j'avais une formation de juriste, avec une approche très administrative du métier. J'aurais bien été incapable de distinguer un merle d'un étourneau. Quand je suis arrivé à la tête du cimetière d'Ivry, je gérais ça comme un cimetière tel que je l'envisageais, avec tous mes préjugés, mes idées reçues, en bon Français qui a grandi avec des cimetières très minéraux où rien ne dépasse. Je n'ai connu les produits phytosanitaires qu'un an. Et puis le plan Biodiversité est arrivé. On nous a demandé de lever le pied sur les produits, d'expérimenter dans certaines zones du cimetière. Au début, on a eu peur, on s'est dit qu'on allait être dépassés et avoir des plaintes, que ça serait laid, et j'étais le premier à le penser. On a joué le jeu, parce qu'on était discipliné·es, et on a fait des tests sur trois divisions. Et finalement, on a vu la transformation s'opérer rapidement, et les lieux s'embellir. Le cimetière d'Ivry était un cimetière de banlieue parisienne, avec des arbres d'alignement et des allées minérales, mais on a vu les allées enherbées revenir assez vite, des insectes, des papillons, de la couleur arriver, et une partie de l'équipe a accroché. Alors on a étendu l'expérimentation et en trois ans on a tous·tes été convaincu·es. J'avais toujours trouvé que le métier de cantonnier·ère était un métier relégué, moins noble que celui de fossoyeur·euse ou de gardien·ne, c'était souvent des agent·es en reclassement à qui on donnait les tâches ingrates, nettoyer les poubelles et les toilettes. La démarche « Zéro phyto », ça a été l'occasion de les valoriser, parce qu'on n'avait pas de jardinier·ères, les agent·es se sont formé·es sur les débroussailluses et les tondeuses, et ont commencé à avoir un rôle sur l'aspect du site. Ça a été un moyen de revaloriser ces agent·es, ils·elles étaient fier·ères, d'un coup de montrer la division après leur passage. Et puis, j'ai rencontré quelqu'un de la Ligue de Protection des Oiseaux qui m'a ouvert les yeux à la richesse du site, je ne voyais pas du tout les oiseaux qui vivaient là et, petit à petit, mon regard a changé. Je me suis mis à observer les oiseaux, la végétation, on a vu revenir les hérissons, les renardeaux en 2017, en 2018 on a eu des chouettes hulottes. Tout ce qu'on envisageait de façon négative, parce qu'on ne le voyait qu'au travers des plaintes sur les fientes de pigeons et les feuilles mortes, on s'est mis à le valoriser, et on s'est pris au jeu, on a mis en place une gestion différenciée, on a installé des nichoirs... C'était une transition autant humaine, professionnelle, qu'écologique. Et c'est drôle parce que, maintenant, en été, quand il y a des canicules, on est cartographiés dans les îlots de fraîcheur et donc on invite, paradoxalement, les Parisien·nes à se rendre au cimetière pour survivre...



2. Une renarde (*Vulpes vulpes*) au sommet d'une stèle. B. Gallot, juin 2024, via Instagram ([@la_vie_au_cimetiere](#))

Vous parlez de changement de regard, et, de fait, vous avez une activité de photographie assez remarquable, en particulier sur votre compte Instagram. Est-ce que vous diriez que la photographie vous a aussi aidé à mieux voir en général, et la biodiversité au sein du cimetière en particulier ?

Complètement. La photographie change complètement le regard. Ce n'était pas une passion pour moi, même si j'aimais bien ça, mais quand j'ai commencé à Ivry, j'ai découvert la photographie animalière, et c'est vraiment ce que je préfère. Il y a de la recherche, on déambule, on arpente, on regarde, on apprend à mieux connaître le site, mais aussi les animaux. J'ai beaucoup appris au contact des ornithologues qui, eux, se fient avant tout à leur ouïe. Les oiseaux, on les repère très peu, d'abord, on les entend, et puis on apprend à les approcher sans les déranger, en se cachant... Je ne mets pas de nourriture pour les attirer, je ne trouve pas ça drôle. Si je perds une heure et demie et que je ne vois rien, tant pis. Et puis parfois, on arrive à filmer des choses uniques. J'ai réussi à prendre des renardeaux en train de dormir sur une tombe, on se sent privilégié. S'il n'y avait pas la photographie, je n'aurais pas ce rapport-là aux animaux. Une fois qu'on a pris les photos, on veut comprendre leurs comportements, alors on lit de la documentation, on se renseigne... Les renards sont emblématiques, mais même les fouines sont intéressantes, même si elles sont méconnues, ainsi que tout un tas d'oiseaux passionnants... J'invite les gens qui veulent apprendre à connaître les animaux à prendre un appareil photo ou des jumelles. Moi, au départ, j'ai la phobie des oiseaux. Aujourd'hui, la phobie est toujours là, mais je m'intéresse énormément à eux. En ce moment, on fait le suivi des chouettes hulottes, c'est absolument passionnant de voir qu'on a des rapaces qui vivent sur le site, de regarder dans quelles zones, comment ils se reproduisent, de trouver une pelote de réjection au sol... J'ai grandi à la campagne, mais finalement, le lien à la nature, je l'ai développé en ville grâce au cimetière.



3. Chouette hulotte (*Strix aluco*) au Père-Lachaise (B. Gallot, octobre 2024), via Instagram ([@la_vie_au_cimetiere](#))

Au niveau faunistique, il y a un vrai intérêt des cimetières, notamment l'absence de passages nocturnes. Là où les parcs ferment parfois assez tard en été, les cimetières ferment tôt.

Vous savez, on pourrait développer l'offre touristique de nuit, si on voulait. Avec des visites aux chandelles, on ferait carton plein, mais il y aurait un impact négatif sur la biodiversité. On est sur un espace sans éclairage artificiel la nuit, de 18h à 8h du matin, 43 hectares pour les animaux, et on veut le préserver. Je pense que ce qui est intéressant c'est que toutes les communes comprennent mieux cet intérêt-là, aujourd'hui. Quand j'étais à Ivry, le cimetière était juste vu comme une emprise parisienne, mais petit à petit, quand ils ont commencé à voir cette emprise comme un espace potentiel de biodiversité, les relations se sont réchauffées. Ils ont compris que c'était une chance, et aujourd'hui il y a encore des liens, des écoles qui viennent, des visites naturalistes⁶. Ici, je pense que la mairie du XX^e est fière d'avoir cette réserve de premier plan en plein Paris. Pour les habitant·es, c'est une réserve, un refuge, un lieu de ressourcement, de lien avec la nature, et ce qui marche très bien, ce sont les visites naturalistes, qui reçoivent énormément de demandes. Les gens viennent voir les arbres, les oiseaux, on essaye de faire venir les écoles aussi. C'est une dimension qu'on essaye de mettre en avant. C'est un cimetière, un musée, une réserve de biodiversité, c'est plein de choses à la fois. Chacun·e peut y trouver un intérêt.

ENTRETIEN RÉALISÉ EN MARS 2025 PAR LOUIS DALL'AGLIO

⁶ Des visites sont proposées par la Ligue de Protection des Oiseaux (LPO), et des itinéraires structurés autour de la faune et de la flore sont proposés par la ville de Paris dans le cadre de son Plan Biodiversité 2025 – 2030. Ces itinéraires, les balades « Paris Durables », mettent en avant le patrimoine naturel, plus encore que le patrimoine historique.